RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AB WEB TRANSPORT

Société Par Action Simplifiée (S.A.S)

Capital social : 9900 EUROS

Siège social : 20 Allée Des Marguerites, 78250 Meulan

RCS VERSAILLES : 922538509

PROCES VERBAL EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre à 12 heures, les actionnaires de la SAS AB WEB TRANSPORT se sont Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social afin de rendre état de ses décisions.

Étaient présents :

- **Monsieur Bassoum Abdoul, titulaire de la totalité des actions (4950actions).**
- **Monsieur Diallo Mamadou , titulaire de la totalité des actions (4950 actions).**

L'assemblée est présidée par Monsieur Diallo Mamadou en sa qualité de Président.

Ordre du jour :

1. **Modification de l'article 4 des statuts**

RÉSOLUTION

PREMIERE RESOLUTION : L'assemblée générale Extraordinaire après avoir entendu l'exposé du Président décide de modifier l'article 4 des statuts relatif au siège social de la société.

EN conséquence, l'article 4 des statuts est désormais rédigé comme suit :

Article 4 : Siège Social

Le siège social est fixe au [redacted], France

Il peut être transfère en autre endroit du territoire français métropolitain, y compris en Corse, par simple décision du Président, ratifiée par les actionnaires.

Cette Résolution est adoptée a l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Paris, le 15 septembre 2026.

Monsieur BASSOUM ABDOUL

[redacted]

Monsieur DIALLO MAMADOU

[redacted]